AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE : **INVESTISSEZ AUJOURD'HUI DANS LES INGÉNIEURS DE DEMAIN !**

ECAM EPMI
GRADUATE SCHOOL OF ENGINEERING

- **GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS GÉNÉRALISTE, CRÉÉE EN 1992 PAR *EDF, PHILIPS, PSA ET SCHNEIDER***
- **RECONNUE PAR L'ETAT - LABELLISÉE EESPIG**
- **FORMATIONS D'INGÉNIEUR CERTIFIÉES PAR L'ÉTAT**
- **MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ECOLES**
- **HABILITÉE PAR LA CTI À DÉLIVRER LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR ET LE GRADE DE MASTÈRE**
- **2500 ANCIENS DIPLÔMÉS PRÉSENTS DANS LE MONDE ENTIER**

→ LA TAXE D'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ET POURQUOI ?

Elle concerne les entreprises employant des salariés, exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale et a pour objet de financer le développement des formations technologiques et professionnelles ;
Cette contribution est une **source de revenus primordiale pour les écoles d'ingénieurs** et peut représenter une part conséquente de leur budget de fonctionnement annuel.

→ POURQUOI VERSER À ECAM-EPMI, GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS ?

Que vous soyez Start-up, PMI, ETI ou groupe de dimension internationale, vous trouverez toujours parmi nos diplômés des **profils d'ingénieurs capables de s'adapter à vos besoins** et nécessaires à votre développement actuel et futur.
Contribuer directement en faveur d'ECAM-EPMI, c'est :
> Investir dès aujourd'hui dans vos ressources humaines pour assurer l'avenir.
> Participer activement à l'amélioration de la qualité de son offre de formation, au développement de ses ressources pédagogiques et au financement de ses équipements technologiques de très haute technologie.

QUELS PROFILS D'INGÉNIEUR À ECAM-EPMI ?

- Ingénieur R&D
- Ingénieur études
- Chef de projet
- Ingénieur en management industriel
- Ingénieurs réseaux
- ingénieur en transition énergétique
- Consultant IT
- Ingénieur pré-sell
- Ingénieur logistique et achats

→ DÉBOUCHÉS

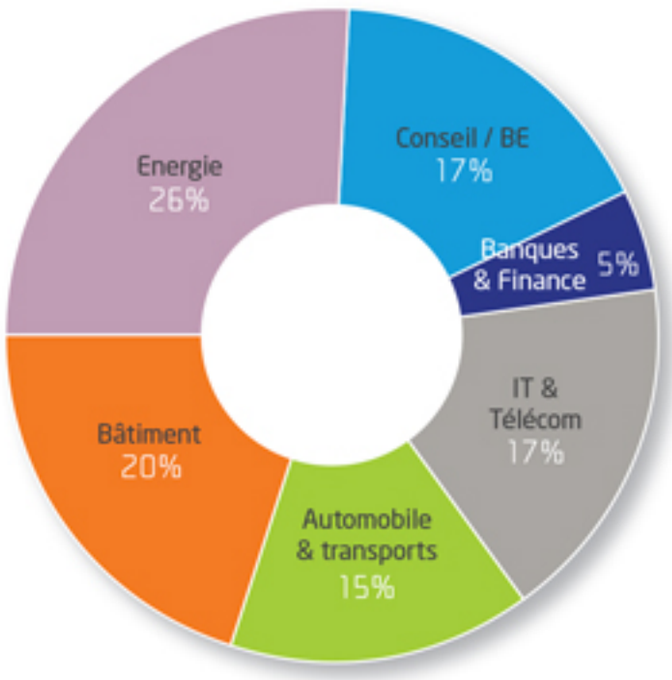

EXEMPLES D'AFFECTATIONS DES RESSOURCES

- Nouvelles formations, ingénierie pédagogique ;
- Équipements (pédagogique, informatique, laboratoires, systèmes, logiciels, robots...) ;
- Recherche & Développement, Innovation ;
- Projets etudiants techniques et/ou associatifs ;
- Entrepreneuriat étudiant (projets, startup) ;
- Développement de nouveaux sites ;
  Exemple : ECAM-EPMI GRASSE (06).

→ COMMENT VERSER À ECAM-EPMI : NOUVELLES MODALITÉS

Suivant les nouvelles dispositions, vous avez aujourd'hui la **possibilité de verser l'intégralité du solde de la taxe - soit 13%,** directement à l'École.

Scanner le QR code pour voir le mode d'emploi.

COMMENT SOUTENIR **ECAM-EPMI ?**

1 | Désormais ECAM-EPMI est habilité à recevoir l'intégralité du solde de la taxe d'apprentissage soit 13% de votre taxe brute au plus tard le 31 Mai.

2

LE VERSEMENT DOIT ÊTRE FAIT DIRECTEMENT À L'ECAM-EPMI PAR CHÈQUE OU VIREMENT :

- Par chèque bancaire, libellé à l'ordre de EPMI (joindre le coupon à détacher en bas de la lettre) et à envoyer à :
ECAM-EPMI, 13 Boulevard de l'Hautil, 95092 Cergy-Pontoise Cedex (Service de la Taxe d'Apprentissage).

- Par virement :
Titulaire du Compte : EPMI Ecole De Physique Elect. Prod Méthodes Industrielles
13 Boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise Cedex
Domiciliation : SOCIETE GENERALE / CERGY ENTREPRISES
N° Compte : 00037279714
Code Banque : 30003
Code Guichet : 01658
IBAN : FR76 3000 3016 5800 0372 7971 423
BIC : SOGEFRPP

EXEMPLE DE RÉPARTITION DE LA TAXE *(Montant : 2 000€)*

TAXE BRUTE
0,68% de la masse salariale (2000€)

PART APPRENTISSAGE
87%
(1740€)
→ **OPCO**

SOLDE DE LA TAXE
13%
(260€)
→ **ECAM-EPMI**
(code UAI 0951819L)

ILS CONTRIBUENT À L'ESSOR D'ECAM-EPMI

CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE

taxe@ecam-epmi.com
Camille COIPLET - *Responsable Taxe d'Apprentissage* : 01.30.75.69.53 - Mob. : 06.23.31.25.86
Bérénice DECHARNES - *Assistante Taxe d'Apprentissage* : 01.30.75.69.90